

# Nigeria



## chiffres clés

- Superficie en milliers de km<sup>2</sup> : 924
- Population en milliers (2006) : 134 375
- PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2006) : 1 070
- Espérance de vie (2006) : 44
- Taux d'analphabétisme (2006) : 28.1

# Nigeria

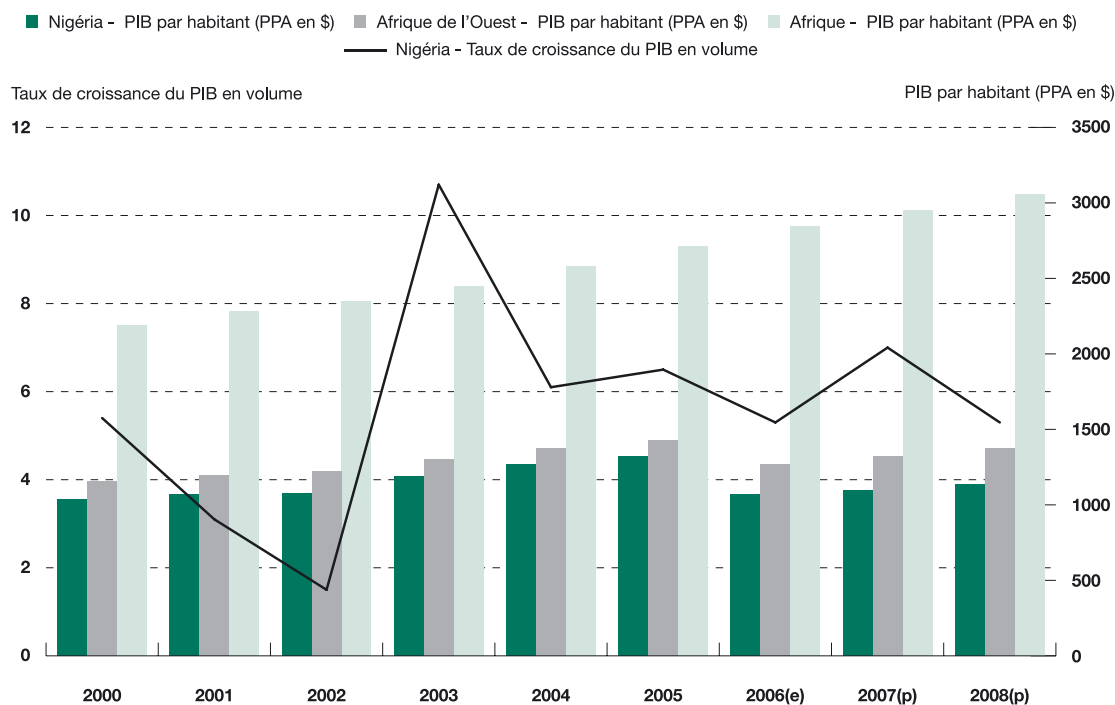


LE NIGERIA CONTINUE DE PROGRESSER dans son programme de réformes économiques de grande envergure, la stratégie nationale de maîtrise et de développement économiques (*National Economic Empowerment and Development Strategy – NEEDS*), destinée à accélérer la croissance, à faire reculer la pauvreté et à permettre au pays d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En décembre 2006, cette stratégie a bénéficié d'un élan non négligeable lorsque le Fonds monétaire international (FMI) a examiné et validé l'Instrument de surveillance des politiques (PSI) sur deux ans pour le Nigeria. Ce PSI doit aider le pays à conserver une politique macro-économique prudente, à renforcer ses institutions financières et à créer un environnement propice à un secteur privé solide.

Ces efforts de réforme ont porté leurs fruits sur le plan macro-économique, avec une croissance modeste du PIB et un recul de l'inflation. Pour 2006, la croissance du PIB en volume a été estimée à 5.3 pour cent et l'inflation a reflué à 8.6 pour cent, contre environ 18 pour cent en 2005. Des avancées ont également été observées dans la réforme du secteur financier, la gestion de la dette, l'accumulation des réserves en devises, la stabilité du taux de change et la lutte contre la corruption. Néanmoins, l'économie nigériane reste confrontée à plusieurs problèmes graves, dont le niveau élevé de la pauvreté, l'inefficacité des services sociaux, le fort taux de chômage des jeunes, l'insuffisance des

La réforme a amélioré les politiques macro-économiques, renforcé les institutions financières et instauré un climat plus propice aux affaires.

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (dollars PPA à prix courants)



Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/351833707774>

infrastructures et la généralisation de l'insécurité et de la délinquance. Tous ces facteurs portent atteinte à la qualité de la vie et à l'environnement des affaires dans le pays.

De toute évidence, le Nigeria doit renforcer son processus de réforme. Dans l'immédiat, on peut craindre que les dépenses engagées à l'approche de l'échéance électorale de 2007 érodent certains acquis, comme cela a déjà été le cas dans le passé. Si le scrutin de 2007 se déroule correctement et si le transfert du pouvoir s'opère en douceur, ce sera la première transition démocratique dans l'histoire du pays. La stabilité politique est essentielle pour que le Nigeria puisse consolider les progrès de ces dernières années.

Grâce à la récente envolée des cours mondiaux du pétrole, le pays a pu solder sa dette extérieure à la suite de l'allègement de 60 pour cent (soit environ 18 milliards de dollars) consenti par le club de Paris des pays créanciers. Fin 2006, le parlement nigérian a approuvé une dépense de 1.4 milliard de dollars destinée à liquider la dette extérieure due au club de Londres des créanciers non souverains. La bouffée d'air budgétaire procurée par cet allègement et le renchérissement du pétrole devraient servir à financer l'investissement dans les infrastructures et les programmes de lutte contre la pauvreté.

Selon le recensement de 2006, le Nigeria compte 140 millions d'habitants, soit environ 50 millions de plus qu'en 1991. Ce recensement indique en outre que le nord du pays rassemblerait 53.4 pour cent de la population – un résultat très controversé : de nombreux habitants du sud contestent en effet que le nord soit plus densément peuplé, tandis que les habitants du nord se félicitent de ces statistiques. Ces données démographiques revêtent une grande importance sur le plan pratique, car elles influencent la répartition des dépenses publiques.

## Développements économiques récents

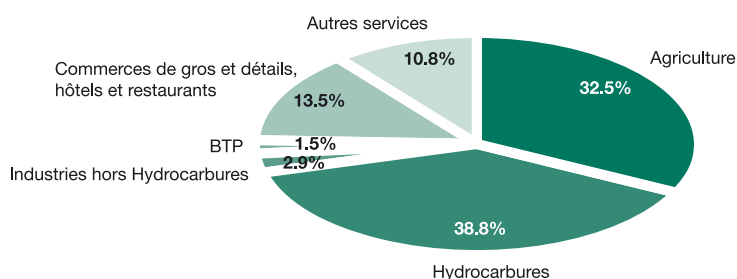
Ces dernières années, l'économie nigériane a profité de la flambée des cours mondiaux du pétrole et des gains d'efficacité résultant des réformes. Le taux de croissance du PIB en volume est ressorti en moyenne à 6 pour cent sur la période 2002-06. Ce rythme soutenu reste toutefois en deçà des 10 pour cent requis par la NEEDS pour réaliser nombre des OMD. De plus, après avoir culminé à environ 10 pour cent en 2003, la croissance du PIB en volume a ralenti à 6.5 pour cent en 2005 et à 5.3 pour cent en 2006, en raison de perturbations dans la production pétrolière du delta du Niger. Toutefois, la croissance du secteur non pétrolier est encourageante : le PIB non pétrolier en volume a progressé de 8.9 pour cent en 2006 et de 8.6 pour cent en 2005. En revanche, la production pétrolière s'est contractée de 4.7 pour cent en 2006, après une croissance très modeste (0.5 pour cent) en 2005.

La croissance devrait rebondir à 7 pour cent en 2007, essentiellement grâce à l'accélération de la production pétrolière, permise par le retour au calme dans le delta du Niger et la majoration prévue des investissements publics dans les infrastructures. En 2008, la croissance devrait renouer avec sa moyenne récente d'environ 6 pour cent, sous l'effet de la stabilisation de la production pétrolière<sup>1</sup>.

Les principaux moteurs de la croissance du secteur non pétrolier sont les télécommunications, le commerce, les industries manufacturières, l'agriculture et les services. Le secteur nigérian des communications connaît un remarquable essor depuis cinq ans, avec une croissance s'établissant en moyenne à environ 30 pour cent par an, tirée dans une large mesure par l'expansion des services de téléphonie mobile. Les entrées massives d'investissement direct étranger (IDE) ont également joué un rôle déterminant. L'encours de l'IDE dans les

1. Selon la banque centrale (Central Bank of Nigeria), la croissance du PIB s'établira à 7.9 pour cent en 2007, ce qui paraît optimiste, car ces prévisions reposent sur un scénario idéal concernant les élections de 2007, la production pétrolière et les cours du pétrole, l'amélioration de la fourniture d'électricité, etc.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2005 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

<http://dx.doi.org/10.1787/764428122464>

télécommunications a fait un bond, passant de 50 millions de dollars en 1999 à 7.5 milliards en 2005. De moins de 250 000 en 1999, le nombre des abonnés à la téléphonie mobile a, lui, grimpé à près de 20 millions en 2005, alors que la télé-densité atteignait 15.7 lignes pour 100 habitants. Les progrès considérables des télécommunications ont amélioré le climat des affaires, ce qui a particulièrement profité aux industries manufacturières. En 2005 et 2006, ces dernières ont progressé de plus de 9 pour cent par an. De son côté, l'agriculture se porte également remarquablement bien, puisqu'elle a affiché un taux de croissance moyen de plus de 7 pour cent en 2005 et en 2006.

La contribution du secteur non pétrolier a été de 62.1 pour cent du PIB en 2005. Bien que l'industrie

se soit raffermie ces dernières années, elle compte toujours pour moins de 5 pour cent du PIB en 2006, faiblesse qui trahit des problèmes de compétitivité déjà anciens.

La dégradation de la compétitivité de l'industrie nigériane est apparue pendant la période du boum pétrolier du début des années 1970, avec l'appréciation du taux de change réel qui en a résulté<sup>2</sup> et qui a propulsé les importations. L'incapacité à concurrencer les importations peut également s'expliquer par les coûts de production élevés induits par les carences des infrastructures et de l'environnement des affaires : pénurie d'électricité, infrastructures de transport médiocres, insécurité et délinquance très répandues, manque d'accès au financement et corruption, et

Tableau 1 - Composantes de la demande

	1998	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume		
<b>Formation brute de capital</b>	<b>26.2</b>	<b>20.9</b>	<b>22.9</b>	<b>19.8</b>	<b>12.0</b>
Publique	11.3	9.4	30.1	25.0	12.0
Privée	14.9	11.5	17.0	15.0	12.0
<b>Consommation finale</b>	<b>78.6</b>	<b>57.9</b>	<b>6.2</b>	<b>6.2</b>	<b>5.2</b>
Publique	11.9	21.2	4.3	5.9	5.4
Privée	66.7	36.7	7.1	6.4	5.1
<b>Solde extérieur</b>	<b>-4.8</b>	<b>21.2</b>			
Exportations	33.2	55.2	-4.0	3.1	2.3
Importations	-38.0	-34.0	15.2	8.1	6.9

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/228406051577>

2. Il s'agit du syndrome hollandais : une altération du prix relatif du secteur marchand (agriculture et industrie) se traduit par l'appréciation de la monnaie locale (le naira - NGN), ce qui comprime les exportations non traditionnelles et stimule les importations.

l'inefficacité des institutions censées faciliter les échanges. La fourniture d'électricité cruellement insuffisante est généralement considérée comme l'obstacle le plus critique, comme en témoigne par exemple l'enquête sur le climat de l'investissement effectuée par la Banque mondiale<sup>3</sup>. En raison des coupures de courant incessantes, les entreprises nigérianes doivent se procurer des générateurs, très onéreux. Ce problème est particulièrement aigu pour les petites et moyennes entreprises (PME).

L'investissement total aurait augmenté à 23.9 pour cent du PIB en 2006, contre 20.9 pour cent en 2005, car ses composantes publique et privée ont toutes deux fortement progressé. Il devrait poursuivre cette ascension impressionnante durant les deux prochaines années, tiré par les secteurs pétrolier et non pétrolier.

## Politique macro-économique

### Politique budgétaire

Conformément à la stratégie NEEDS, le Nigeria a conservé une politique macro-économique prudente, fondée sur un cadre de dépenses à moyen terme

(CDMT) qui hiérarchise les priorités en vue de la réalisation des OMD. En 2006, la politique budgétaire a privilégié le développement des infrastructures.

Les recettes consolidées de l'État fédéral, des États et des échelons locaux ont représenté en moyenne environ 43 pour cent du PIB sur 2004-06, le pétrole et le gaz comptant pour approximativement 80 pour cent. Les dépenses consolidées ont représenté 33 pour cent du PIB sur la même période, ce qui induit un excédent budgétaire consolidé très confortable, d'environ 10 pour cent du PIB chaque année. Toutefois, le budget fédéral a enregistré un déficit de 2.7 pour cent du PIB en 2006, qui a fait suite à un déficit de 1.1 pour cent en 2005 et à un excédent de 1.5 pour cent en 2004.

En 2006, environ 570 milliards de NGN (approximativement 4.4 milliards de dollars ou 3.5 pour cent du PIB) ont été retirés du fonds de stabilisation des recettes pétrolières et répartis entre les trois échelons de gouvernement (fédération, États et autorités locales) suivant la formule d'allocation des recettes. Cette opération a représenté un manque à gagner d'environ 3.2 pour cent dans les recettes pétrolières projetées, provoqué par des perturbations de la production dans le delta du Niger. Ce recours au

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
<b>Recettes totales (avec dons)<sup>a</sup></b>	<b>17.5</b>	<b>37.1</b>	<b>43.1</b>	<b>43.3</b>	<b>42.1</b>	<b>38.9</b>	<b>37.3</b>
Recettes fiscales	7.2	8.3	7.3	6.2	6.6	6.4	6.2
Recettes pétrolières	10.2	28.1	35.2	36.6	35.1	32.1	30.7
<b>Dépenses totales (et prêts nets)<sup>a</sup></b>	<b>25.5</b>	<b>37.1</b>	<b>33.2</b>	<b>32.6</b>	<b>32.3</b>	<b>33.8</b>	<b>35.2</b>
Dépenses courantes	8.1	11.8	9.8	10.8	10.0	10.0	9.9
<i>Sans les intérêts</i>	4.9	8.6	7.4	7.8	8.3	8.4	8.4
Salaires	2.0	4.9	4.3	4.0	4.1	4.2	4.1
Paiements d'intérêts	3.2	3.2	2.4	2.9	1.7	1.7	1.5
Dépenses en capital	10.3	9.5	7.5	6.7	8.1	9.4	9.8
<b>Solde primaire</b>	<b>-4.8</b>	<b>3.2</b>	<b>12.3</b>	<b>13.6</b>	<b>11.5</b>	<b>6.8</b>	<b>3.6</b>
<b>Solde global</b>	<b>-8.0</b>	<b>0.0</b>	<b>9.9</b>	<b>10.7</b>	<b>9.8</b>	<b>5.1</b>	<b>2.1</b>

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/556461135518>

3. Voir Salisu (2006), "Determinants of Firm Performance in Nigeria: Evidence from Investment Climate Survey Data", contribution présentée lors de l'atelier bi-annuel du Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA), Nairobi, Kenya, 2-7 décembre.

fonds de stabilisation pour financer le budget est inquiétant alors même que le pétrole coûte cher. Si la crise sociale n'est pas réglée dans le delta du Niger, la production pétrolière va continuer d'en pâtir. Il est donc primordial d'augmenter la mobilisation des recettes intérieures émanant du secteur non pétrolier, particulièrement *via* la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés.

### Politique monétaire

La politique monétaire du Nigeria vise à stabiliser les prix. L'inflation à deux chiffres enregistrée en 2005 est ainsi retombée à 8.5 pour cent en 2006, malgré la forte croissance des agrégats monétaires. La masse monétaire au sens large (M2) a en effet gonflé de 29 pour cent en 2006, soit nettement plus qu'en 2005 (16 pour cent) et que l'objectif à moyen terme de 15 pour cent pour la période 2004-07 fixé par la NEEDS. Le recul des prix des produits alimentaires en 2006 et la hausse de la demande numéraire expliquent ce repli de l'inflation, malgré la progression de la masse monétaire.

En 2006, le comité de la politique monétaire (*Monetary Policy Committee – MPC*) de la banque centrale du Nigeria (*Central Bank of Nigeria – CBN*) a introduit un nouveau mécanisme de calcul des taux d'intérêt. Ce nouveau cadre instaure un écart de taux de trois points de pourcentage au-dessus et en dessous d'un taux d'intervention à court terme déterminé par la CBN. La limite supérieure est constituée par le taux des prises en pension pratiqué par la CBN vis-à-vis des banques. La limite inférieure est constituée par le taux d'intérêt que la banque centrale paie sur les dépôts au jour le jour effectués par les autres banques chez elle. Pour 2006, le taux d'intervention a été fixé à 10 pour cent et les taux des prêts et des dépôts s'établissaient donc respectivement à 13 et 7 pour cent. Ce nouveau cadre monétaire forme un système de ciblage des taux d'intérêt, alors que précédemment, ces taux étaient déterminés par le marché.

Ce nouveau mécanisme s'est attiré plusieurs critiques. Tout d'abord, l'écart de taux est trop important et pénalise excessivement les banques qui ont besoin d'emprunter pour leurs réserves, pouvant même les conduire à la faillite. Dans d'autres pays, l'écart de taux avec la banque centrale se situe normalement entre 0.05 et 0.50 point. Par ailleurs, puisque le taux des prises en pension définit un plancher pour les taux des prêts bancaires, cette nouvelle politique va augmenter le coût du financement pour le secteur productif.

Les autorités cherchent également, *via* leur politique monétaire, à maintenir un taux de change compétitif mais stable. Le taux moyen s'est établi à 128 NGN pour un dollar en 2006, contre 131 NGN en 2005. Néanmoins, il n'est toujours pas compétitif, étant donné le différentiel entre le taux officiel et ceux du marché parallèle. En 2006, la CBN a introduit un système d'adjudication à la hollandaise afin de déterminer le cours de change et de gérer les réserves de devises. L'adjudication à la hollandaise permet à la CBN de procéder à des transactions actives avec des intermédiaires autorisés. Ce système vise principalement à favoriser l'alignement entre le taux de change officiel et les marchés interbancaires et à faire baisser la prime pratiquée par les bureaux de change. D'ailleurs, sa mise en œuvre a contribué à faire reculer cette prime entre le taux officiel et celui des bureaux de change, qui est passée de 13.6 pour cent en février 2006 à une moyenne de 7.6 pour cent durant les six premiers mois de fonctionnement du système.

### Position extérieure

La position extérieure du Nigeria est fortement tributaire des fluctuations du marché international du pétrole, car ce grand exportateur de brut importe aussi des produits pétroliers : huitième exportateur mondial, le pays importe 90 pour cent des produits pétroliers qu'il consomme<sup>4</sup>. De manière générale, ses exportations de pétrole brut dépassent bien sûr largement ses importations de produits pétroliers, si bien que le pays est un grand

4. L'un des problèmes de l'économie nigériane réside dans les pénuries récurrentes de pétrole raffiné. Les quatre raffineries du pays pâtissent de leurs problèmes de maintenance. Ces pénuries se produisent surtout pendant les grandes périodes de fêtes, comme Noël et l'Aid.

Tableau 3 - Comptes courants (pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Balance commerciale	8.2	13.4	24.7	27.6	22.1	19.6	18.0
Exportations de biens (f.o.b.)	30.6	41.1	51.8	53.3	49.6	45.7	43.6
Importations de biens (f.o.b.)	22.4	27.7	27.1	25.7	27.6	26.0	25.6
Services	-9.5	-9.1	-8.3	-6.8	-6.1	-4.5	-4.4
Revenu des facteurs	-2.2	-14.4	-16.2	-12.2	-11.1	-8.8	-7.1
Transferts courants	1.2	3.6	3.9	3.4	3.1	2.6	2.3
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-2.4</b>	<b>-6.5</b>	<b>4.0</b>	<b>12.0</b>	<b>8.0</b>	<b>8.9</b>	<b>8.8</b>

Source : : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/267803323642>

exportateur net de pétrole. De 39 dollars en 2004, le cours moyen du baril de brut a bondi à 55 dollars en 2006. Ce niveau élevé explique les substantiels excédents dégagés par le pays sur les échanges de marchandises : 24.7 pour cent du PIB en 2004, 27.6 pour cent en 2005 et 22.1 pour cent prévus pour 2006.

L'excédent sur les échanges de marchandises fait plus que compenser le déficit enregistré sur les services et le Nigeria a donc affiché ces dernières années un excédent courant non négligeable, s'établissant en moyenne à 8 pour cent du PIB sur 2004-06. Cet excédent devrait se maintenir à un niveau analogue sur les deux prochaines années.

Les entrées de capitaux à long terme, qu'il s'agisse d'IDE ou d'investissements de portefeuille, se sont nettement accélérées sous l'effet de la réforme du secteur bancaire (concentration) et d'autres mesures engagées pour améliorer le climat des affaires. Ensemble, l'IDE et les investissements de portefeuille se sont établis à 7.4 milliards de dollars en 2006, contre 6.4 milliards en 2005. Désireuses d'attirer davantage d'IDE, les autorités ont récemment créé un centre d'investissement à guichet unique (*One-Stop Investment Centre*) chargé de faciliter les procédures à l'intention des investisseurs étrangers. Toutefois, le pays a encore beaucoup à faire pour améliorer son environnement des affaires.

Le Nigeria continue de jouer un rôle important dans les accords commerciaux régionaux (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest – Cedeao), continentaux (Union africaine – UA) et internationaux. Sur le plan régional, l'union douanière de la Cedeao est perçue comme une étape vers la création d'une

union économique et monétaire dotée d'une monnaie unique dans le cadre de la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). Les pays francophones de la Cedeao ont une longue tradition d'union monétaire, avec une seule banque centrale et une monnaie unique – le franc CFA. Des efforts sont en cours afin d'instaurer une seconde monnaie unique, à l'intention des pays anglophones de la Cedeao ; un échéancier a été prévu pour la fusion des deux institutions monétaires. La Cedeao est l'un des groupements régionaux africains qui négocient l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE). L'APE a non seulement pour ambition de créer une zone de libre-échange complet entre la Cedeao et l'UE, mais il est aussi l'occasion de s'attaquer aux grandes entraves au développement de la région. Cependant, l'APE fait également craindre un recul des recettes publiques et de la compétitivité dans les secteurs concurrençant les importations, étant donné la nature réciproque de cette libéralisation. La conclusion des négociations de l'APE est prévue pour la fin 2007 et les protocoles convenus devraient donc entrer en vigueur en janvier 2008. Il est toutefois peu probable que la date de conclusion prévue puisse être respectée, ne serait-ce qu'en raison du nombre de questions qui n'ont pas encore été tranchées. De plus, il pourrait être très difficile d'obtenir une nouvelle dérogation dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour les préférences commerciales actuellement accordées par l'UE aux pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) au titre de l'accord de Cotonou, compte tenu surtout des préoccupations et de l'opposition des pays d'Amérique latine.

A l'échelle du continent, le Nigeria continue de présider le comité des chefs d'État et de gouvernement

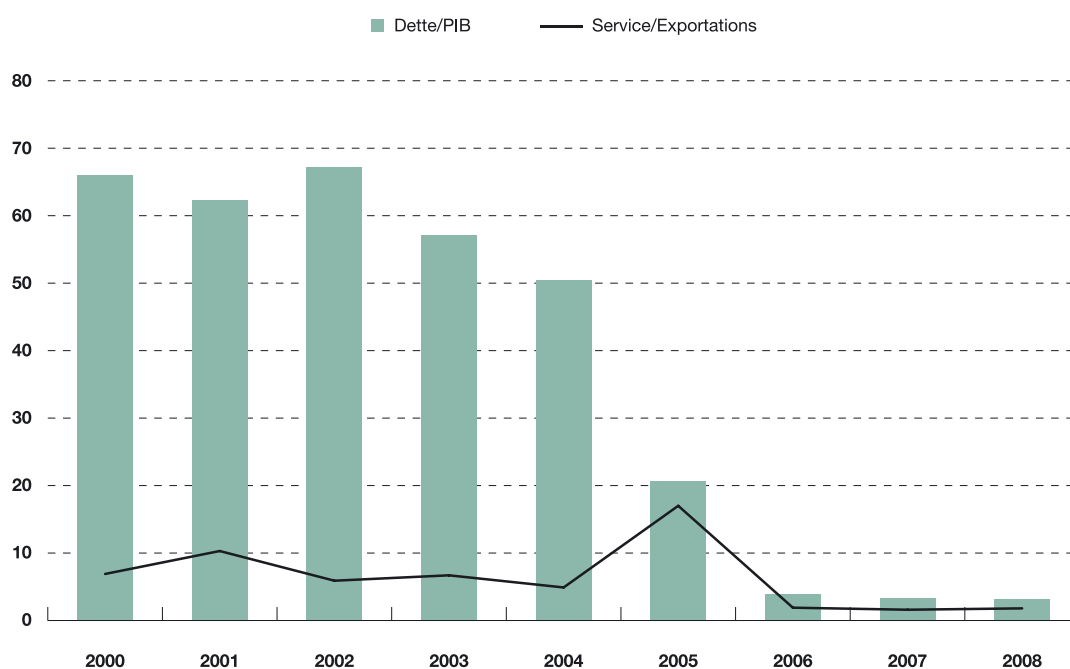


chargé de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), et il influe aussi sur l'avancée du programme du Nepad. Sur le plan international, le pays joue un rôle actif au sein des Nations unies et est un membre écouté du groupe Afrique au sein de l'OMC.

De 28 milliards de dollars en 2005, l'encours des réserves en devises du Nigeria a bondi à 49 milliards

en 2006, malgré le remboursement de plus de 12 milliards de dollars aux créanciers du club de Paris et d'environ 1.4 milliard à ceux du club de Londres. Ces gigantesques réserves et les économies réalisées sur le service de la dette, conjuguées aux excédents budgétaires concomitants, allègent les pressions sur la balance des paiements et lèvent les limitations qui pesaient sur l'investissement dans les infrastructures et les programmes de lutte contre la pauvreté.

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

<http://dx.doi.org/10.1787/770814514580>

## Questions structurelles

### Développements récents

Outre la stabilité macro-économique, la stratégie NEEDS vise à améliorer l'environnement des affaires, à consolider le secteur financier et à promouvoir l'investissement privé et la création d'emplois, notamment dans le secteur non pétrolier. Le processus de privatisation, la réforme de la fiscalité, la libéralisation des échanges, la modernisation des infrastructures et la lutte contre la corruption font partie des évolutions récentes.

Plusieurs mesures ont été prises pour réformer la fiscalité : restructuration du service fédéral de perception des impôts (*Federal Inland Revenue Service – FIRS*) en vue d'améliorer le recouvrement ; élargissement de l'assiette fiscale ; et lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Des efforts ont été déployés pour renforcer la coordination entre les agences concernant le recouvrement, mais aussi pour simplifier et harmoniser les procédures fiscales. Le pouvoir de contrôle du FIRS a également été étendu et une unité chargée de la politique fiscale a été mise en place au sein du ministère des Finances.

La privatisation reste un point critique du programme de réforme du pays. Parmi les réalisations de 2006, notons la privatisation et la scission de *Power Holding Company of Nigeria* (PHCN) en 18 entreprises<sup>5</sup> et l'instauration d'une commission de réglementation de l'électricité ; la vente de la raffinerie de Port Harcourt ; la privatisation de onze entreprises de services pétroliers ; l'introduction en bourse de la part que conservait l'État dans *Transcorp Hilton Hotel* (49 pour cent) et l'octroi d'une concession sur Central Railways Corporation.

La réforme de la politique commerciale prévoit l'adoption d'un régime tarifaire comportant cinq bandes dans le cadre du tarif extérieur commun (TEC) de la Cedeao et la suppression de la liste des produits interdits à l'importation dans le pays, dans un objectif de conformité aux critères de convergence de la Cedeao. La refonte des services douaniers du Nigeria a commencé par l'accélération du dédouanement d'au moins 40 pour cent des échanges (en valeur). Les pouvoirs publics ont également introduit un système de suivi et d'évaluation des dépenses effectuées sur les économies réalisées grâce à l'allègement de la dette dans les secteurs liés aux OMD, tels que la santé, l'éducation, l'énergie, l'eau, les routes et l'agriculture<sup>6</sup>. Un centre pour l'investissement à guichet unique a donc été mis en place de manière à attirer l'IDE. Le Nigeria a poursuivi son programme de réforme de la fonction publique en restructurant les ministères et les entreprises publiques. La réforme du service public a permis d'éliminer environ 60 000 « emplois fictifs » ou autres, d'où une économie supplémentaire de près de 1 pour cent du PIB hors pétrole.

Grâce à la récente réforme du système bancaire (concentration), le secteur bancaire nigérian est devenu plus solide et plus sain. En 2006 en effet, 20 des 25 banques du pays étaient classées parmi les 100 meilleures banques d'Afrique<sup>7</sup> et 17 figuraient

parmi les 1 000 meilleures banques au monde, alors qu'il n'y en avait aucune en 2005. Les sociétés bancaires sont prépondérantes parmi les capitalisations à la bourse nigériane (*Nigerian Stock Exchange* – NSE) et c'est à elles que l'on doit le récent essor phénoménal de la NSE. Le total des actifs bancaires a progressé de 104 pour cent en 2006, tandis que le ratio des prêts improductifs a reculé à 9.5 pour cent en 2006, contre 19.8 pour cent en 2005. Les autorités monétaires ont également introduit une procédure accélérée pour l'immatriculation des banques de micro-finance et des bureaux de change ; une feuille de route complète pour le développement de l'ensemble du secteur financier devrait être lancée au cours du premier semestre 2007.

Au fil des ans, les pouvoirs publics nigériens ont engagé un certain nombre de programmes de concours financiers aux PME, notamment un dispositif d'investissement dans le capital des petites et moyennes industries (*Small and Medium Industries Equity Investment Scheme* – SMIEIS). Ces mesures n'ont toutefois rencontré qu'un succès en demi-teinte et ce, pour diverses raisons, dont l'incapacité à pallier les déficiences de l'environnement des affaires et en particulier l'inadéquation des infrastructures et la corruption. Ces deux dernières années, plusieurs dispositions ont cependant été prises en vue de restructurer le SMIEIS. Tout d'abord, la couverture du dispositif a été élargie, de façon à y inclure l'ensemble des activités à l'exception des services financiers et du commerce. Ainsi, des entreprises non industrielles opérant, par exemple, dans l'agriculture, l'immobilier, le transport ou les services de réseau peuvent recevoir un financement de ce dispositif. Il a été rebaptisé, devenant le SMEEIS (*Small and Medium Enterprises Equity Investment Scheme*), de manière à prendre en compte son champ d'application étendu aux PME. Deuxièmement, le plafond de la prise de participation des banques dans chaque entreprise a été relevé à 500 millions de NGN, contre 200 millions précédemment.

5. La privatisation de trois des 18 entreprises de PHCN est prévue pour le premier trimestre 2007.

6. Des rapports trimestriels sur les dépenses dans ces secteurs sont produits.

7. Quatre banques nigériennes étaient en fait classées parmi les 10 meilleures banques d'Afrique et 17 d'entre elles parmi les 40 meilleures.

Malgré cet ambitieux train de réformes et quelques améliorations, les avancées sont inégales. Le Nigeria n'a que légèrement progressé dans le classement de la Banque mondiale sur la pratique des affaires (*Doing Business 2007*), passant de la 109<sup>e</sup> à la 108<sup>e</sup> place. L'engagement des pouvoirs publics reste incertain et sera mis à l'épreuve lors des élections à venir.

De 18 pour cent dans les années 1990, le taux de chômage officiel a reculé à 5.3 pour cent en 2006. Cependant, les chiffres globaux du chômage masquent des disparités considérables en fonction de l'âge et des régions. Ainsi en 2006, le chômage des jeunes s'élevait à 14 pour cent et celui observé en zone urbaine à 20 pour cent. La région géopolitique Sud-Sud enregistre le taux le plus fort, à presque 24 pour cent. Le sous-emploi constitue également un grave problème pour le pays. Il ressortait au total en 2006 à 20.2 pour cent (20.5 pour cent en zones rurales et 26.2 pour cent pour la région Sud-Sud).

### Accès à l'eau potable et à l'assainissement

Le Nigeria est doté d'eaux de surface, avec notamment des fleuves, des cours d'eau, des lacs et des marécages qui constituent une source d'eau potable pour une grande partie de la population dans les zones où l'accès aux équipements est limité. Les pluies représentent une source considérable d'eau douce, mais la pluviométrie est très variable d'une région à l'autre : elle s'échelonne d'environ 250 millimètres dans l'extrême nord à plus de 500 millimètres au sud. Néanmoins, les populations urbaines et périurbaines sont fortement tributaires des eaux souterraines.

Le Nigeria a adopté un plan directeur pour les ressources hydrologiques nationales (*Master Plan*) : il fixe le cadre de la planification, du développement et de la gestion intégrés des ressources hydrologiques sur la période 1995-2020. Le premier examen de ce plan a été réalisé en 2006.

Le Nigeria partage trois grands systèmes lacustres/réseaux hydrographiques avec des pays frontaliers, d'où la nécessité d'une coopération bilatérale et multilatérale *via* des entités régionales,

telles que l'Autorité du bassin du Niger (ABN) et la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT). Au sein de ces organismes internationaux, le Nigeria est représenté par le ministère fédéral de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques. Récemment, une réunion extraordinaire de l'ABN s'est tenue à Abuja pour envisager un rapport régional sur le fleuve Niger. De même, la CBLT s'efforce de mettre un frein à la désastreuse diminution des eaux de surface du lac Tchad, qui s'étendait sur 25 000 kilomètres carrés en 1964 mais en compte moins de 2 000 aujourd'hui. L'une de ces initiatives consiste à transférer l'eau de la rivière Oubangui (République démocratique du Congo) vers le lac Tchad.

C'est au ministère fédéral de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques qu'incombe la responsabilité générale de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement au Nigeria. Plusieurs projets ont été achevés il y a peu de temps et d'autres sont planifiés. Entre 2000 et 2005, les pouvoirs publics ont terminé le déploiement de 1 519 puits à pompe motorisée et 3 552 puits à pompe manuelle afin de pourvoir aux besoins en eau de 24.5 millions de personnes. En 2004, le ministère a distribué du matériel aux différents États et gouvernements locaux. Cette même année, des marchés d'une valeur de 10 milliards de NGN ont été attribués pour le forage supplémentaire de 3 250 puits à pompe motorisée et 1 579 puits à pompe manuelle. Parmi les nouveaux projets en cours, citons 482 stations hydrologiques primaires, 50 puits de surveillance des nappes phréatiques et la cartographie des réseaux hydrographiques en vue d'une gestion efficace de l'eau, ainsi que l'implantation de 42 barrages de petite et moyenne taille.

Si la tarification de l'eau au Nigeria n'est pas uniforme à l'échelle du pays, l'eau est dans tous les cas subventionnée. En zones urbaines et péri-urbaines, la redevance sur l'eau est soit proportionnelle au volume d'eau consommé, soit calculée selon un taux uniforme. Dans la plupart des régions rurales en revanche, l'approvisionnement est gratuit. Les pénuries sont monnaie courante dans de nombreuses villes du pays, ce qui oblige les ménages à acheter de l'eau à des revendeurs privés. La proportion d'eau non facturée varie

d'une région à l'autre, la moyenne nationale étant estimée aux alentours de 40 pour cent.

Les dépenses publiques relatives à l'approvisionnement en eau ont substantiellement augmenté, passant d'à peine 7.3 milliards de NGN en 1999 à 80 milliards en 2006. La priorité a été accordée à l'achèvement du projet hydraulique de Gurara desservant la capitale Abuja et ses environs. Des investissements colossaux ont également été proposés pour la construction de barrages en divers endroits du pays : barrages d'Owiwi, de Shagari et d'Ile-Ife, réservoirs à usages multiples de Galma et de Jada et projet de barrage de Kashimbila notamment. Dans le même ordre d'idées, des moyens considérables ont été débloqués pour divers projets d'irrigation et d'approvisionnement en eau sur tout le territoire.

Si les infrastructures hydrauliques du Nigeria paient le prix de longues années de négligence, le manque de systèmes d'assainissement constitue un grave problème de santé publique. L'État a lancé une stratégie nationale pour l'eau et l'assainissement (*National Water Supply and Sanitation Policy*) visant à remédier à ces problèmes via l'achèvement de la cartographie du réseau hydrogéologique du pays et la création de laboratoires consacrés à la qualité de l'eau, la réactivation des activités des autorités des bassins fluviaux (*River Basin Development Authorities* – RBDA) et des dispositifs de développement du réseau urbain existant, l'encouragement de la participation du secteur privé dans le domaine du développement et de l'approvisionnement en eau, ainsi que l'expansion et l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau en milieu rural.

Les agences internationales de développement jouent un rôle clé dans le secteur de l'eau nigérian. Citons en particulier le Département britannique pour le développement international (DFID), les Nations unies, la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque mondiale, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), la Chine et la Commission européenne (CE). La BAfD intervient auprès du ministère fédéral de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques pour préparer un programme national d'approvisionnement en eau et d'assainissement en

milieu rural (*Rural Water Supply and Sanitation* – RWSS). De son côté, la Banque mondiale est venue en aide au *Small Towns Water Supply and Sanitation Programme* (STWSSP), initiative globale dont le but est d'améliorer l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans plus de 4 000 petites communes du Nigeria. Cette initiative privilégie l'appropriation et la gestion des installations d'assainissement et d'adduction d'eau par la population. La Banque mondiale a également apporté sa contribution au projet national de réforme du secteur hydraulique urbain (*National Urban Water Sector Reform Project*), visant à renforcer l'accès aux réseaux d'eau courante en ville. Ce projet se décompose en quatre volets : rénovation et extension des réseaux, partenariat public-privé, renforcement des capacités et gestion de projet, ainsi que réforme de la politique et développement institutionnel. Par ailleurs, la Banque mondiale a participé à l'élaboration des principes directeurs nationaux pour la réglementation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (*National Guidelines for Regulating Water Supply and Sanitation*), ainsi qu'aux études analytiques portant sur la sécurité des barrages.

En ce qui concerne l'accès à l'eau, la proportion de la population ayant accès à l'eau potable a grimpé de 30 pour cent en 1999 à 65 pour cent en 2006. Plus précisément, la couverture atteint 67 pour cent dans les capitales, 60 pour cent dans les zones urbaines, 50 pour cent dans les zones péri-urbaines et 55 pour cent dans les zones rurales. S'agissant de l'assainissement, environ 40 pour cent de la population avait accès en 2006 à l'assainissement de base, contre 34.2 pour cent en 1990. Pour le Nigeria, l'une des cibles des OMD est de permettre à 68 pour cent de la population d'accéder à l'eau potable et de porter l'accès à l'assainissement de base à 70 pour cent d'ici 2015. Sur la base des tendances actuelles, le pays devrait atteindre sa cible d'approvisionnement en eau, mais pas celle de l'assainissement.

Divers obstacles entravent une exploitation efficace des ressources hydrologiques du pays, dont le manque de coordination entre les différentes agences chargées de la gestion, du contrôle-qualité et du suivi des projets.

La préparation insuffisante des projets, qui a conduit à l'abandon et à l'échec de plusieurs initiatives, est elle aussi problématique. Dans le même ordre d'idées, on regrettera une culture insuffisante de la maintenance, ainsi que la corruption et les malversations économiques. Un autre point important tient au financement inadéquat des projets de mise en valeur des ressources. Bien que les sommes qui y sont consacrées aient augmenté ces dernières années, elles sont insuffisantes par rapport aux autres segments de l'économie, mais aussi par rapport aux montants requis pour permettre au pays de progresser correctement par rapport à l'OMD relatif à l'eau.

## Contexte politique et développement des ressources humaines

Sur le plan politique, l'année 2006 a été marquée par la destitution de quatre gouverneurs d'État, des tentatives de réforme constitutionnelle visant à modifier la durée des mandats des élus, une inimitié acerbe entre le président et le vice-président, l'enregistrement de nouveaux partis politiques et des conventions en vue de désigner les candidats aux élections générales de 2007. Nombre de ces événements ont donné lieu à des batailles juridiques. Les procédures de destitution à l'encontre des gouverneurs ont été entachées de telles irrégularités que la Cour suprême du Nigeria a suspendu tous les juges des États concernés. Elle a également cassé la sentence de destitution du gouverneur de l'État d'Oyo et ordonné sa réhabilitation. De même, une cour d'appel a cassé la destitution du gouverneur de l'État d'Anambra.

L'âpre rivalité entre le président et le vice-président a conduit à des accusations explicites et des contre-accusations. Cette animosité s'est accentuée lorsque le second a contribué à faire échouer la réforme constitutionnelle qui aurait permis au premier d'entrer en lice pour un troisième mandat – ce que l'on a appelé le projet « troisième mandat ». A la suite d'un rapport de la commission des délits financiers et économiques (*Economic and Financial Crimes Commission – EFCC*), le vice-président a été accusé d'avoir détourné des

fonds du *Petroleum Technology Development Fund* (PTDF). Un tribunal de première instance a toutefois rejeté les charges au motif que le rapport de l'EFCC n'était pas impartial. La lutte entre les deux personnalités à la tête du pays s'est intensifiée en décembre 2006, avec une bataille juridique sur la question de savoir si le vice-président pouvait conserver son poste après avoir rejoint un parti (*Action Congress*) différent de celui auquel il appartenait lorsqu'il a été élu (*Peoples Democratic Party – PDP*).

De surcroît, des querelles ont éclaté au sein des partis et entre eux au sujet de la sélection des candidats pour le scrutin de 2007. Nombre de candidats ont davantage fait l'objet d'un consensus que d'une véritable élection et, dans certains cas, des manipulations préalables ont permis d'exclure ceux qui s'opposaient au projet de « troisième mandat ». Tous ces conflits pourraient faire planer des doutes sur la légitimité du scrutin de 2007. On s'est également inquiété du risque de défaillances techniques dans le processus de vote électronique de l'*Independent National Electoral Commission* (INEC), ainsi que des allégations nombreuses de fraude à la carte d'électeur ou d'autres irrégularités.

En dépit de toutes ces menaces, l'INEC a réaffirmé sa détermination à mener des élections libres et régulières et à veiller à la réussite du transfert du pouvoir en 2007. Pour le président Obasanjo en particulier, une transition sans accroc serait appréciable : elle ferait de lui un cas unique dans les annales nigérianes, car il serait alors non seulement le premier président à avoir assuré la transition d'un régime militaire à un gouvernement démocratiquement élu en 1979, mais aussi le premier à conduire à une transition démocratique réussie, exploit rare au Nigeria, comme sur tout le continent africain.

Le Nigeria a accompli quelques avancées dans la lutte contre la corruption, comme en témoigne le travail de la commission indépendante sur les pratiques de corruption et autres actes délictueux (*Independent Corrupt Practices and other related offences Commission – ICPC*) et de l'EFCC. Ces deux dernières années, celle-ci a pu recouvrer plus de 5 milliards de dollars ; elle a de plus poursuivi en justice 82 personnes,

y compris des personnalités en vue telles que l'ancien chef de la police, des ministres du gouvernement en place ou un gouverneur d'État destitué. En février 2007, l'EFCC a publié les noms de 135 personnalités politiques, dont 82 membres de l'opposition et 53 membres du parti au pouvoir, considérées comme inaptes aux fonctions officielles pour cause de corruption. Ces progrès se retrouvent dans le classement du pays dans l'indice de perception de la corruption 2006 de *Transparency International* : le Nigeria s'est classé 142<sup>e</sup> sur 163 pays observés, ce qui est nettement mieux que les années précédentes, où il figurait parmi les bons derniers (comme en 2005 où il était 155<sup>e</sup> sur 158 pays).

Les résultats du Nigeria en termes de développement humain et social sont plutôt mitigés et des progrès s'imposent sur tous les plans si le pays veut atteindre la plupart de ses OMD. Ainsi en 2006, le Nigeria a perdu une place dans le classement de l'indice du développement humain (IDH)<sup>8</sup> du *Rapport mondial sur le développement humain* des Nations unies, se classant 159<sup>e</sup> sur 177 pays. L'IDH du Nigeria est inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne.

La mortalité infantile (sur mille naissances vivantes) a reculé à 101 en 2005, contre 140 dans les années 1970. De même, la mortalité des enfants de moins de 5 ans (sur mille naissances vivantes) a reflué de 265 à 197 sur la même période. En 2006, les pouvoirs publics ont mené une enquête sur les principaux indicateurs du bien-être, qui a révélé que 55.1 pour cent de la population avait accès à des services médicaux, ce taux étant bien plus élevé en zones urbaines (70.9 pour cent) que rurales (47.8 pour cent). En outre, 67 pour cent des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites des services médicaux. Là encore, le taux est supérieur en milieu urbain (75.1 pour cent) qu'en milieu rural (62.7 pour cent).

L'État a beaucoup avancé dans la lutte contre la pandémie de VIH/Sida. La prévalence a reculé à

4.4 pour cent en 2006, contre 5.8 pour cent une année plus tôt. Les cibles pour 2007 sont de réduire la prévalence et l'incidence de moitié, qu'il s'agisse de la transmission sexuelle ou de la transmission mère-enfant du VIH, d'assurer un accès universel aux traitements antirétroviraux et de veiller à ce qu'au moins 30 pour cent des établissements de santé du pays soient à même d'offrir des soins efficaces et d'enrayer la propagation du VIH/Sida. Le comité national d'action contre le sida (*National Action Committee on AIDS – NACA*) a continué d'axer sa stratégie sur le traitement mais aussi sur la prévention *via* la sensibilisation et des campagnes d'information et d'éducation.

Le pays a également commencé à s'attaquer à plusieurs des problèmes qui étouffent le système scolaire, en augmentant les dépenses d'éducation. L'enseignement universel de base (UBE), qui entend offrir une éducation gratuite à tous les élèves du primaire et du premier cycle du secondaire, devait permettre d'améliorer les taux de scolarisation en primaire. Le taux brut de scolarisation en primaire a globalement progressé, de 98 pour cent en 2000 à 120 pour cent en 2005, tandis que celui du secondaire n'a crû que marginalement sur la même période, de 34 à 36 pour cent. Même si ces taux de scolarisation ont récemment augmenté aussi bien pour les garçons que pour les filles, on observe des disparités considérables entre les deux à tous les niveaux. Ainsi en 2004, le taux de scolarisation en primaire était de 132 pour cent pour les garçons et de 107 pour cent pour les filles. En secondaire, ces taux ressortaient à respectivement 40 et 32 pour cent.

Les données d'une enquête nationale de 2006 soulignent également une importante disparité du taux d'alphabétisation des adultes entre les hommes (74.6 pour cent) et les femmes (56.8 pour cent). Si les tendances actuelles se poursuivent, le Nigeria pourrait donc ne pas être à même d'atteindre l'OMD relatif à l'égalité entre les sexes. L'indice sexospécifique de développement humain (ISDH), qui fait état des

2. L'IDH est un indice composite qui combine trois critères essentiels du développement humain : longévité (qui dessine la santé du pays), instruction (mesurée par le taux de scolarisation et le niveau d'alphabétisation des adultes) et niveau de vie (approximation par le revenu à parité de pouvoir d'achat).

inégalités entre hommes et femmes en termes d'accomplissements, s'établit à 0.443 pour le Nigeria, ce qui le classe au 82<sup>e</sup> rang sur 136 pays.

Le Nigeria a grandement progressé dans la lutte contre la pauvreté. D'après une enquête récente, la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est tombée de 70 pour cent en 2000 à 54.4 pour cent en 2006. Les zones rurales supportent l'essentiel de la pauvreté, avec un taux dépassant les 63 pour cent. Néanmoins, les inégalités de revenu sont plus marquées en ville qu'à la campagne. L'indice de Gini des zones urbaines et rurales s'établit respectivement à 0.554 et 0.529. D'après les principales enquêtes des autorités sur les indicateurs du bien-être, 32 pour cent

des ménages nigériens déclarent que leur situation économique en 2006 s'est dégradée par rapport à l'année précédente, alors que 39 pour cent estiment qu'elle s'est améliorée. Parmi ces derniers, la proportion est légèrement plus forte chez les ménages ruraux (41.7 pour cent) que chez les citadins (34.5 pour cent).

La délinquance et l'insécurité restent une grave menace pour l'environnement des affaires au Nigeria et le bien-être individuel. D'après l'enquête 2006 cependant, certains indicateurs ont modérément progressé : 47 pour cent des ménages déclaraient observer une amélioration de la sécurité et 20 pour cent une détérioration.